



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERAC
SEANCE DU 4 FEVRIER 2023**

L'an deux mil vingt trois, le 4 février à neuf heures trente, les membres formant le Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil municipal de VERAC, sous la présidence de M. BEC Dominique, Maire, pour y délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers	15	Date de convocation	30/01/2023
En exercice	14	Date de la séance	04/02/2023
Présents	11	Heure de la séance	9H30
Votants	13	Lieu de la séance	Salle du conseil municipal
Quorum	8	Président de séance	Dominique BEC

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
BEC Dominique	x		
MAUBERT-SBILE Karine	x		
MALARET Stéphane	x		
LIPPS Pascal	x		
GISTAIN Marie-Angèle	x		
CANO-DUMONT Geneviève	x		
CATALOGNA Magali	x		
CASTREC Yves	x		
GUERIN Evelyne		x	
HAGUENIN Mélanie	x		
HAUCHARD Béatrice		x	GISTAIN Marie-Angèle
LENE Luc	x		
LEON Frédéric	x		
REBEL Cyril		x	MALARET Stéphane

Secrétaire de séance	Mélanie HAGUENIN
----------------------	------------------

N° 2023/04-0402 DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION À L'AGENCE DE L'EAU POUR LES TRAVAUX DE DÉS-IMPERMÉABILISATION PARKING « SERVICES » DES GYMNASES ET RUE MONICORD-BRIOULET

Pour mettre un terme au ruissellement des eaux pluviales sur les propriétés mitoyennes des parcelles communales en raison des pentes existantes, il a été décidé de :

- dés-imperméabiliser et végétaliser la parcelle AH144 se situant entre le stade et les gymnases de la communauté des communes du Fronsadais ;
- rue Monicord-Brioulet, de dés-imperméabiliser pour réduire le phénomène d'îlots de chaleur entre les façades des habitations, de réduire les ruissellements des eaux pluviales dégradant les biens d'un propriétaire riverain, de végétaliser les trottoirs.

Monsieur le Maire propose de solliciter cette aide.





DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE-CANTON DU LIBOURNAIS/FRONSADAIS

Envoyé en préfecture le 06/02/2023
Reçu en préfecture le 06/02/2023
Publié le
ID : 033-213305428-20230204-2023040402-DE



LOT	MONTANT HORS TAXES	MONTANT TOUTES TAXES
Décroubage parcelle AH 144	10 325,79 €	12 390,95 €
Plantation arbres	180,00 €	216,00 €
Traitement ruissellement et évacuation eaux pluviales rue Monicord-Brioulet	16 364,73 €	19 637,68 €
TOTAL	26 870,52 €	32 244,63 €

Les projets ont été présentés au chargé d'intervention « assainissement Eu/Eaux pluviales » de l'Agence de l'Eau de Bordeaux. Une aide de 50 % pourrait être attribuée sur le montant hors taxes.

Désignation	MONTANT HT	MONTANT TTC	FINANCEURS	MONTANT TTC
Désimperméabilisation parcelle AH 144 et traitement ruissellement eaux pluviales rue Monicord- Brioulet	26 870,52 €	32 244,63 €	AGENCE DE L'EAU	13 435,26 €
			COMMUNE	18 809,37 €
TOTAL	26 870,52 €	32 244,63 €	TOTAL	32 244,63 €

DECISION :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau;
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention et à la réalisation des travaux dès réception de l'arrêté attributif.

VOTE : **CONTRE 0** **ABSTENTION 0** **POUR 13**

Le Maire,
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré le 4 Février 2023

Le Maire,
Dominique BEC

A Vérac, le 6 Février 2023

Pour copie conforme,

